PUBLIC

Toute personne souhaitant se former à la pratique du tatouage tatouage, du maguillage permanent ou du piercing.





MÉTIERS

Tatoueur Perceur Dermographe

Hygiène et Salubrité **Initiation**

Maîtrise des gestes d'hygiène



CONTENU

OBJECTIFS

Modalités d'accès : après un premier entretien téléphonique permettant de déterminer les attentes et le niveau d'entrée. Démarrage de la formation au minimum 7 jours après accord des parties et selon les délais imposés par votre organisme de financement.

A l'issue des différents modules ou séquences de la formation, le stagiaire sera capable de : Connaître et appliquer les différentes règlementations issues des textes de lois qui régissent l'activité. Appliquer les mesures de préventions concernant les risques d'infections (y compris les AES). Connaître les phases de la cicatrisation normale et les cicatrices pathologiques. Connaître les différents espaces de travail de son local. Utiliser du matériel stérile quand celui-ci réalise l'effraction cutanée Désinfecter le matériel servant à la pratique de l'acte. Réaliser le lavage simple et hygiénique des mains. Réaliser l'asepsie de la peau à tatouer/percer. Gérer les DASRI.

PRÉREQUIS

Entretien de positionnement. Disposer d'une connexion internet à domicile.

PÉDAGOGIE

Le/la formateur.trice Infirmier.ière Hygiéniste confirmé alterne entre méthode pédagogique active, expositive, participative. La partie théorique est dispensée à distance grâce à des vidéos et supports interactifs, incluant une présentation de l'INRS sur la prévention des risques infectieux appliquée aux métiers du tatouage, du maquillage permanent et du perçage. Le module pratique, réalisé en présentiel, permet de s'exercer aux gestes essentiels : désinfection des mains, asepsie cutanée et préparation du poste de travail.

REMIS AU STAGIAIRE

Livret de formation Fiches de synthèse

MOYENS MATÉRIELS

Vidéo et diaporamas - QCM - - Salle équipée d'un poste de travail complet et d'un point d'eau pour effectuer les 7 heures de pratique

Formation en Distantiel et Présentiel

1er jour : 7h (Distantiel)

MATIN

Présentation des objectifs de la formation.

Unité 1 : Connaître et mettre en œuvre les normes et règlementations qui régissent la profession :

- Formalités déclaratives
- Substances contenues dans les encres de tatouages et de maquillage permanent
- Équipements et consommables
- Traçabilité
- La résolution du conseil de l'Europe ResAP(2008)1 sur les exigences et les critères d'innocuité des tatouages
- L'arrêté du 11 mars 2009 relatif aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité

Validation des acquis : évaluation sous forme d'un QCM

APRES-MIDI

Unité 2 : Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation.

- Les rôles et fonctions de la peau
- Anatomie de la peau et mise en perspective lors d'une pigmentation.
- Les différentes phases de la cicatrisation
- Les cicatrices pathologiques

Unité 3 : Le risque infectieux

- La flore microbienne
- · Les contaminations croisées
- Les précautions universelles concernant les règles d'hygiène : les précautions standards
- · Antiseptiques et désinfectants : spectres d'action et modalités d'utilisation

2eme jour: 7H (Distantiel)

MATIN

Unité 4 : Généralités sur les risques allergiques

- Interdictions et contre-indications
- · Les agents infectieux, notamment responsables des complications infectieuses liées aux actes de tatouage et de perçage
- · Les mécanismes de l'infection
- Les facteurs de risques
- Les modes de transmission
- Déclaration d'un effet indésirable

Unité 5 : Stérilisation et désinfection

- Désinfection du matériel réutilisable thermosensible : La désinfection de haut
- La stérilisation du matériel, y compris le conditionnement et la maintenance des dispositifs médicaux utilisés
- Traçabilité des procédures et des dispositifs : comment renseigner un dossier de stérilisation et effectuer une libération paramétrique de lot

FINANCEMENT

Formations accessibles aux PSH. Contacter le référent handicap de BELFORMATION Monsieur Sebbah: Jérémy.sebbah@belformation.fr | 06.75.78.12.59

ette offre de formatio est éligible à



France Travail



VALIDATION

 Attestation de formation (valable à vie validée par l'ARS)

BELFORMATION

Lieu de formation: Inter / Intra-entreprise | Tel: 0177 37 80 24 APE 8559A | SIRET 811 531 888 00022 | | Fax : 09 72 25 10 08 Jeremy Sebbah Responsable Administratif | Raphael Assouline Responsable Pédagogique https://www.belformation.fr/ | contact@belformation.fr



PUBLIC

Toute personne souhaitant se former à la pratique du tatouage tatouage, du maquillage permanent ou du piercing.





MÉTIERS

Tatoueur Perceur Dermographe

Hygiène et Salubrité Initiation

Maîtrise des gestes d'hygiène



OBJECTIFS

Modalités d'accès : après un premier entretien téléphonique permettant de déterminer les attentes et le niveau d'entrée. Démarrage de la formation au minimum 7 jours après accord des parties et selon les délais imposés par votre organisme de financement.

A l'issue des différents modules ou séquences de la formation, le stagiaire sera capable de : Connaître et appliquer les différentes règlementations issues des textes de lois qui régissent l'activité. Appliquer les mesures de préventions concernant les risques d'infections (y compris les AES). Connaître les phases de la cicatrisation normale et les cicatrices pathologiques. Connaître les différents espaces de travail de son local. Utiliser du matériel stérile quand celui-ci réalise l'effraction cutanée Désinfecter le matériel servant à la pratique de l'acte. Réaliser le lavage simple et hygiénique des mains. Réaliser l'asepsie de la peau à tatouer/percer. Gérer les DASRI.

PRÉREQUIS

Entretien de positionnement. Disposer d'une connexion internet à domicile.

PÉDAGOGIE

Le/la formateur.trice Infirmier.ière Hygiéniste confirmé alterne entre méthode pédagogique active, expositive, participative. La partie théorique est dispensée à distance grâce à des vidéos et supports interactifs, incluant une présentation de l'INRS sur la prévention des risques infectieux appliquée aux métiers du tatouage, du maquillage permanent et du perçage. Le module pratique, réalisé en présentiel, permet de s'exercer aux gestes essentiels : désinfection des mains, asepsie cutanée et préparation du poste de travail.

REMIS AU STAGIAIRE

Livret de formation Fiches de synthèse

MOYENS MATÉRIELS

Vidéo et diaporamas - QCM - - Salle équipée d'un poste de travail complet et d'un point d'eau pour effectuer les 7 heures de pratique

Formation en Distantiel et Présentiel

CONTENU

APRES-MIDI

Unité 6 : Règles de protection du travailleur, et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.

- Hygiène des mains
- Utilisation des EPI
- AES : risques liés et conduite à tenir
- Hépatites et vaccination

Unité 7 : Elimination des déchets.

- Achat et utilisation du matériel
- Gestion des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI) Module pratique

Validation des acquis : évaluation sous forme d'un QCM

Fin du module théorique

3eme jour : 7h (Présentiel)

MATIN

Accueil des stagiaires, présentation des participants et de leurs parcours.

Unité 8 : Agencement, nettoyage et entretien des espaces de travail

- Exigences et agencements des salles techniques
- Entretien et salubrité

Validation des acquis : Mise en situation pratique devant le jury

APRES-MIDI

Unité 9 : Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage.

- Connaître la procédure d'hygiène des mains
- Savoir utiliser des gants, notamment stériles
- Savoir préparer le poste de travail
- Savoir préparer le matériel, notamment stérile, et l'organiser
- Savoir préparer et utiliser un champ stérile
- Savoir réaliser la procédure d'asepsie en 4 temps de la peau à tatouer ou percer.
- Savoir réaliser les procédures de stérilisation, y compris les contrôles de stérilisation.

Validation des acquis : Mise en situation pratique devant le jury.

Le module pratique consiste en une mise en situation de l'installation du poste de travail et de l'accueil d'une personne. Nous étudions la mise en place du matériel, la désinfection de la zone de peau à tatouer ou percer. Chaque personne réalise la procédure de lavage et de désinfection des mains.

Questionnaire de satisfaction Bilan de la formation

Remise des attestations -

sous réserve que la formation soit validée (taux de réussite supérieur à 75%)

FINANCEMENT

Formations accessibles aux PSH. Contacter le référent handicap de BELFORMATION Monsieur Sebbah : Jérémy.sebbah@belformation.fr | 06.75.78.12.59





France Travail



VALIDATION

• Attestation de formation (valable à vie validée par l'ARS)



Lieu de formation : Inter / Intra-entreprise | Tel : 01 77 37 80 24

APE 8559A | SIRET 811 531 888 00022 | | Fax : 09 72 25 10 08

Jeremy Sebbah Responsable Administratif | Raphael Assouline Responsable Pédagogique https://www.belformation.fr/ | contact@belformation.fr

